

Réunion : Réunion du Comité de Liaison Environnementale avec la Communauté
Date : Le 9 septembre 2004
Heure : 18 h 00
Lieu : Centre de loisirs de Belledune

Ordre du jour

1. Rappel à l'ordre du jour
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 10 juillet 2004
4. Correspondance
5. Affaires courantes
6. Affaires nouvelles
7. Ajouts à l'ordre du jour
8. Prochaine réunion
 - Le 9 septembre 2004, à 18 h 00, au Centre de loisirs de Belledune. Un léger repas sera servi.
9. Ajournement

Comité de Liaison Environnementale avec la Communauté Le 19 août 2004

Participants à la réunion :

- June Boulay, citoyenne locale et infirmière agréée
- Paul Deveau, Noranda
- Flo Guitard, vice-président de Belledune Regional Environment Association
- Nick Duivenvoorden, maire du Village de Belledune
- Robert Savoie, Conseiller du Village de Balmoral
- Bernard Lawlor, secteur de l'Agriculture et citoyen local
- Mark Roherty, citoyen local
- David Brader, Bennett Environmental New Brunswick Inc.
- Amy Joy Carrier, Bennett Environmental New Brunswick Inc.

Absences motivées :

- Joe Noël, citoyen local
- Paul-Émile Roy, citoyen local
- Danny Ponn, vice-président et chef de l'exploitation, Bennett Environmental Inc.
- Fred Albert, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux
- Carey Letts, Bennett Environmental Inc.

1. Introduction

- La réunion a été ouverte à 18 h 25 par le co-président, monsieur David Brader. Un léger repas a été servi avant d'aborder l'ordre du jour.

2. Ordre du jour

- L'ordre du jour de la réunion a été distribué et approuvé sans modification.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 juin 2004

- Le procès-verbal a été distribué par voie électronique avant la réunion. Des exemplaires supplémentaires étaient disponibles lors de la réunion pour examen. Le procès-verbal a été adopté sans modification.

4. Correspondance

- Une lettre du Village de Pointe-Verte concernant le choix d'un représentant de la communauté a été lue à tous.
- Amy Joy Carrier a reçu un appel téléphonique de Cléo Haché qui l'a avisée de sa décision de ne plus participer aux réunions du C.L.E.C.

5. Affaires courantes

- On a communiqué avec monsieur Robert Savoie, un conseiller du Village de Balmoral, pour l'aviser qu'il était accepté comme nouveau membre. On lui a envoyé le texte du procès-verbal de la réunion précédente et on l'a informé de l'endroit et de l'heure de la prochaine réunion.
- Amy Joy Carrier a communiqué par téléphone avec les municipalités locales pour les inviter à proposer des candidats susceptibles de siéger comme nouveaux membres.

6. Affaires nouvelles

- David Brader a présenté à tous Robert Savoie, le nouveau membre, du Village de Balmoral.
- David Brader a mentionné qu'il aimerait faire des présentations au C.L.E.C., régulièrement, pour renseigner les membres sur la progression du chantier. Les membres ont eu l'occasion de poser des questions, auxquelles monsieur Brader a répondu.
- David Brader a fait une présentation à tous les membres concernant l'État d'avancement du projet Belledune de Bennett Environmental New Brunswick Inc.
- David Brader a lu le texte du prochain bulletin du C.L.E.C., à tous les membres, aux fins d'approbation. Paul Deveau a demandé où serait située la Pesée des camions. Monsieur Brader a répondu que celle-ci serait située à l'entrée du site.

- Bernie Lawlor a mentionné qu'on n'avait pas répondu à la troisième question du bulletin, « Comment savoir avec certitude ce que transporte le camion ? » Après discussion, les membres ont décidé qu'une réponse plus élaborée à cette question serait fort appropriée. Flo Guitard a demandé si les détecteurs de rayonnement étaient sensibles; monsieur Brader a répondu qu'ils l'étaient.
- Paul Deveau a posé des questions concernant la réponse à la deuxième question : « Qu'arrive-t-il aux documents, après leur vérification ? » Bernie Lawlor a demandé si les camionneurs auront tous les six exemplaires du manifeste à leur arrivée au site. David Brader a répondu que nous recevrons quatre de ces exemplaires.
- Paul Deveau a demandé d'où proviendra le sol reçu pour les essais de forage.
- Flo Guitard a demandé si une équipe «HAZMAT» serait appelée, advenant un déversement de sol. Monsieur Brader a répondu que tous les employés ont reçu une formation en matière de déversements de matières dangereuses et qu'un Programme d'intervention d'urgence est en place.
- Robert Savoie a demandé si les données concernant les émissions de cheminée seraient accessibles au public. Monsieur Brader a répondu que Bennett Environmental New Brunswick Inc. étudiera cette question et qu'une communication serait faite advenant le déclenchement de la soupape de décharge thermique («TRV»). Monsieur Savoie a également demandé ce qui se passerait advenant une fuite de la cheminée. Monsieur Brader a répondu que Bennett Environmental New Brunswick Inc. constaterait un changement au procédé et que le problème serait corrigé immédiatement.
- Paul Deveau a posé des questions sur les contrats liés aux sols. Dave Brader a déclaré que Bennett Environmental New Brunswick Inc. a entrepris de se concentrer sur le territoire des Maritimes pour obtenir des sols. Bernie Lawlor a demandé si le contrat du New Jersey était toujours actuel. Monsieur Brader a expliqué le mode de fonctionnement associé aux contrats et jusqu'à quel point il y a concurrence. Bernie Lawlor a demandé s'il était possible de préciser le moment où le contrat du New Jersey serait adjugé de manière définitive. Monsieur Brader a répondu que les équipes de ventes s'occupent de cette question et qu'elles ne veulent pas dépendre d'une seule source d'approvisionnement en sols.

7. Ajouts à l'ordre du jour

- David Brader a invité les membres du C.L.E.C. à aviser Bennett Environmental New Brunswick Inc. lorsqu'ils ne peuvent participer à la réunion du comité, afin de permettre de prendre des mesures de rechange, si nécessaire.
- Paul Deveau a avisé les membres qu'il serait absent et qu'il ne pourrait participer à la prochaine réunion du 9 septembre 2004.

8. Prochaine réunion

- Le 9 septembre 2004, à 18 h 00, au Centre de loisirs de Belledune. Un léger repas sera servi.

9. Ajournement

- La réunion a été ajournée vers 20 h 00.